



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le lundi 14 janvier 2008, à 17 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau  
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains  
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Patrick Riopel, TARO  
M<sup>me</sup> Catherine Grenier, URLSO  
M. Carl Cléments, Kino-Québec  
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

**Ressources internes :**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire  
M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements  
M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable – loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers  
M. Yess Gacem, responsable – loisirs, Centre de services d'Aylmer

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES** : M. Jean Mercier, Sport-Étudiants  
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse

**DISTRIBUTION** : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 18 h. Il souhaite une très heureuse année 2008 à tous

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **CL SVC-2008-01**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Hélène Rollin  
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée.**

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 17 OCTOBRE ET 8 NOVEMBRE 2007**

### **Retour au procès-verbal du 17 octobre 2007**

M. Pilon s'interroge sur le point 6. Jeux du Canada, à la page 3 de 16 « Aperçu des Jeux du Canada » où l'on mentionne « *En fait, l'événement des Jeux du Canada nécessitera de la communauté de contribuer 30 % des revenus, par l'entremise des autorités de niveau national, régional ou local* » ?

M. Rousseau précise que si la Ville de Gatineau est la ville hôte, 30 % de ses revenus doivent provenir du milieu, soit en commandites, en promotion et de vente d'articles.

### **CL SVC-2008-02**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2007**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Joseph De Sylva

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 17 octobre 2007.

**Adoptée.**

M. Riopel suggère de préparer un tableau de suivis pour chaque rencontre concernant des sujets qui sont discutés et qui ne sont pas rendus à terme et qui devraient être déposés à chacune des rencontres. M. Pamerleau abonde également dans le même sens. M. Rousseau confirme que le tout sera fait.

### **Retour au procès-verbal du 8 novembre 2007**

#### **Carte Accès Gatineau**

M. Langevin demande un suivi concernant la carte Accès Gatineau, M. Rousseau souligne que l'ensemble des recommandations de la Commission a été présenté au conseil municipal, l'ensemble des recommandations a été accepté, cependant il y a une grande inquiétude de rendre la carte obligatoire versus les citoyens non résident et qui se rendent à certaines installations sportives où il ne peuvent acheter la carte directement ou même un citoyen non résident qui ne désire pas acheter sa carte. Il a été recommandé de revoir cette partie, de mettre en place un mécanisme afin de donner l'accès aux citoyens non résidents. Le comité de travail se réunira très bientôt et des solutions seront énumérées. Le dossier sera apporté à la Commission afin de faire connaître les réflexions du comité de travail. Suite aux explications, les membres de la Commission s'accordent avec le suivi.

M. Langevin souligne également s'il y a un moyen de vérifier si quelqu'un oublie sa carte, de faire les vérifications d'usage à l'effet que ce citoyen a vraiment fait l'achat de sa carte. M. Rousseau souligne que le comité doit se pencher sur la question.

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Carl Cléments

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 novembre 2007.

**Adoptée.**

**4. TERRAIN DE BALLE COMPLEXE MONT-BLEU VS TERRAIN SYNTHÉTIQUE**

M. Rousseau désire informer les membres de la Commission que M. Desjardins est le porteur du dossier. Concernant l'annonce de la part du gouvernement de l'aide financière pour nous aider à construire un terrain synthétique, le terrain de balle situé au Complexe Mont-Bleu a été ciblé par le Service et qu'une problématique a été soulevée par les associations de soccer, que le tout semble se régler et que le Service désire faire part aux membres des recommandations concernant ce dossier.

M. Gilles Desjardins nous fait la présentation suivante.

Les objectifs

- Dresser un bilan d'utilisation des terrains de balle à Gatineau;
- Identifier et recommander les alternatives à la perte du terrain de balle Mont-Bleu;
- Présenter la mise à jour de l'aménagement de la surface synthétique à Mont-Bleu.

Historique

Janvier 2004 : Volonté municipale d'investir pour l'aménagement des surfaces synthétiques;  
Identification des critères pour le choix des sites;  
Identification des sites potentiels;  
Rencontre avec l'ABAH et Baseball Outaouais.

Mai 2007 : Annonce de l'investissement du MELS pour la surface synthétique soccer-football à Mont-Bleu.

Juin 2007 : Mise en place d'un comité pour analyser les impacts de la perte du terrain de balle à Mont-Bleu.

Septembre 2007 : Identification des scénarios pour relocaliser les activités de balle à Mont-Bleu.

10 octobre 2007 : Rencontre avec les associations locales et Baseball Outaouais pour identifier les pistes de solutions.

26 novembre 2007 :Présentation des scénarios à l'ABAH et Baseball Outaouais.

Statistiques

Le membership des associations de baseball mineur :

- ABAA (Aylmer)	388
- ABAH (Hull)	137
- ABADR (Buckingham, Masson-Angers)	153
- ABAD, ABAG (Gatineau)	<u>615</u>
- <b>TOTAL:</b>	<b>1293</b>

Les faits

- 44 terrains de balle sont aménagés sur le territoire de Gatineau;
- La Ville offre plus de mille (1 000) heures par semaine pour les activités de balle, toutes catégories confondues;

- 11 terrains ne sont pas utilisés par le baseball mineur;
- Les activités du baseball se déroulent majoritairement du lundi au jeudi;
- 115 heures par semaine sont attribuées aux ligues adultes (22 ligues);
- L'ensemble des terrains de balle répond aux dimensions exigées par la Fédération québécoise de baseball, à l'exception de la catégorie midget junior;
- L'utilisation du terrain de balle à Mont-Bleu est nécessaire pour combler les activités de balle de l'ABAH et Baseball Outaouais, pour la saison 2008;
- Les travaux d'aménagement de la surface synthétique à Mont-Bleu débiteront la première semaine de septembre pour une utilisation des activités de soccer, tel que prévu au printemps 2009.

### Scénarios

- Utilisation du terrain de balle à Mont-Bleu jusqu'au 29 août 2008;
- Déplacer les activités (bantam/midget) de l'ABAH au parc Saint-Jean-Bosco, pour la saison 2009;
- Localiser les activités de Baseball Outaouais (équipe régionale) au parc Gilbert-Garneau 1;
- Analyser le potentiel de modifier les terrains de balle non utilisés par le baseball mineur en y apportant les corrections nécessaires;
- Revoir la distribution et l'attribution des terrains de balle pour la ligue adultes;
- Amorcer une réflexion avec Baseball Outaouais pour le développement du baseball à Gatineau en y intégrant l'idée d'un centre d'excellence;
- Assurer une mise aux normes des infrastructures de baseball en fonction du développement potentiel du baseball à Gatineau.

### Recommandations

1. Permettre l'utilisation du terrain de balle à Mont-Bleu, jusqu'au 29 août 2008.
2. Entreprendre les démarches pour relocaliser les activités de balle (bantam/midget) de l'ABAH vers le parc Saint-Jean-Bosco pour la saison 2009.
3. Amorcer les discussions avec Baseball Outaouais concernant le développement des programmes et des infrastructures.
4. Débuter les travaux d'aménagement de la surface synthétique, au début septembre 2008 pour une utilisation au printemps 2009.

Suite à la présentation, M. De Sylva a une interrogation concernant le déplacement des ligues adultes du parc Gilbert-Garneau, le tout peut soulever une problématique, les ligues adultes présentent vont-elles être relocalisées? M. Desjardins souligne qu'il faut revoir la redistribution des heures de balle et voir également avec la disponibilité des terrains. Notre plus grande faiblesse de nos terrains pour les catégories bantam/midget est la grandeur du terrain et le parc Gilbert Garneau est le plus grand parc sur le territoire. On ne peut déplacer les ligues régionales à n'importe quel terrain, car les terrains ne rencontrent pas toutes les exigences reconnues. En parallèle, il faut également regarder les terrains non utilisés et voir si l'on peut apporter des modifications pour les rendre conformes, le tout fera parti de l'étude du dossier.

Mme Grenier demande si l'on peut prévoir de rendre un terrain conforme aux exigences des fédérations sur le territoire. M. Desjardins souligne qu'effectivement c'est un objectif à atteindre.

M. Pamerleau s'interroge sur les coûts reliés aux terrains et voir les suggestions des mises aux normes des terrains.

M. Rousseau souligne également qu'il faut faire l'ensemble des travaux avec les argents disponibles au plan quadriennal des parcs. Voir également avec la subvention remise par Sports-Québec, les travaux qui pourront se faire, tout ceci sera fait dans l'étude et l'analyse du dossier à venir. Il faut prendre le temps de voir tous nos sites et voir où les interventions doivent être faites. Le portrait n'est pas encore fait. Il faut également faire les liens avec les mises à jour des infrastructures dans le cadre des Jeux du Québec.

Mme Rollin s'interroge également sur les statistiques, y a-t'il une baisse au niveau des statistiques, y a-t'il une analyse qui est faite selon l'utilisation des terrains. M. Desjardins, confirme qu'il y a des particularités locales pour le baseball amateur et l'on va regarder ce que l'on peut faire

M. Rousseau souligne également que la culture grande ville n'est pas encore ancrée au niveau des associations. Il est difficile de convaincre des associations d'un secteur d'aller jouer dans un autre secteur de la ville, difficulté également au niveau de la confection d'horaire.

M. Pamerleau souligne qu'à un certain âge (catégorie midget), les déplacements locaux sont plus faciles. M. Langevin est également du même avis.

M. Rousseau précise que les associations ont été rencontrés par le personnel des Centres de services et de la Division et que les recommandations et les orientations ont été partagées avec ces derniers.

M. Pilon pour sa part, souligne qu'il faut respecter l'échéancier. M. Desjardins confirme qu'un consultant a été mandaté pour préparer les plans et devis, le contrat a été octroyé, la firme a déjà eu deux ou trois rencontres et la firme est au fait des échéanciers à respecter. Les travaux sont prévus pour les premières semaines de septembre.

#### **CL SVC-2008-04**

#### **RECOMMANDATIONS – TERRAINS MULTISPORT**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Luc Pelchat

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire approuve les orientations concernant les terrains multisport suite à la présentation de M. Gilles Desjardins, c'est à dire :

1. Permettre l'utilisation du terrain de balle à Mont-Bleu, jusqu'au 29 août 2008.
2. Entreprendre les démarches pour relocaliser les activités de balle (bantam/midget) de l'ABAH vers le parc Saint-Jean-Bosco pour la saison 2009.
3. Amorcer les discussions avec Baseball Outaouais concernant le développement des programmes et des infrastructures.
4. Débuter les travaux d'aménagement de la surface synthétique, au début septembre 2008 pour une utilisation au printemps 2009.

**Adoptée.**

#### **5. PROJET DEUX GLACES – POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU**

M. Rousseau désire présenter un projet pour informer les membres de la Commission. En décembre dernier, un groupe a présenté un projet qui est intéressé à un projet de développement d'un centre d'excellence de sport de glace et surface synthétique multisport. Le conseil municipal a donné un mandat au Service afin de préparer une recommandation face aux demandes qui sont faites de la part du consortium et à la faisabilité du projet versus le sérieux de l'organisme et de la façon dont le tout sera géré.

M. Desjardins nous invite donc à prendre connaissance du rapport préparé par Vision Multi Sports Outaouais. Cette présentation a été faite aux membres du Comité plénier en décembre 2007.

## Le projet

Vision Multi Sport s'est donné le mandat de réaliser une étude proposant un concept pour la construction d'un centre d'excellence en sport de glace, ainsi qu'une surface synthétique extérieure annexée à la polyvalente Nicolas Gatineau

Cette étude permet d'identifier si ce projet est souhaitable au niveau économique et socioculturel et viable sur le territoire de L'École Polyvalente Nicolas Gatineau, qui est un chef de file dans l'élaboration des programmes Sport Études. De plus, la construction d'un centre d'excellence en sports de glace, ainsi qu'une surface synthétique extérieure multi sports serait un ajout indispensable et majeur dans le contexte local actuel.

La construction d'installations sportives d'envergures et de qualités similaire au projet proposé serait bénéfique pour le développement et la progression des athlètes locaux (régional).

## Personnes-ressources du projet

M. Robert P. Racicot, firme Ginsberg-Gingras  
M. Alain Sanscartier, Coordonnateur Programme Sport Études HC-2000  
M. Alain Brisson, Marc Sport La Source du Sport

## Analyse du projet

L'analyse du projet a permis de déterminer le type de bâtiment et son emplacement, nous avons, en premier lieu, évalué si le terrain de l'école polyvalente Nicolas Gatineau est adéquat pour y développer le centre d'excellence en sports de glace ainsi que la surface synthétique multisports extérieure.

Les infrastructures seront conçues pour accommoder plusieurs sports, dont voici la liste partielle :

- Hockey sur glace (Sport Études et Civil)
- Patinage artistique (Sport Études et Civil)
- Patinage de vitesse
- Football (scolaire et civil)
- Athlétisme
- Conditionnement physique (centre)
- \* (Possibilité) Surface de curling

## Les infrastructures seront aménagées de la façon suivante:

### 1<sup>er</sup> niveau :

- Une (1) surface glacée de grandeur nord-américaine (1200 places)
- Une (1) surface glacée de grandeur nord-américaine (300 places)
- un (1) restaurant café muffin - Un Magasin de sport (Pro shop)
- Vestiaires (joueurs, officiels, etc.)

### 2<sup>e</sup> niveau :

- Un centre de physiothérapie
- Un restaurant (style sportif)
- Salle de conférence
- Bureau administratif

## Annexe au Centre

### 1<sup>er</sup> niveau :

Vestiaires et Douches pour Sport extérieures (Ex. : soccer, football, etc.)  
Entrepôt pour matériels reliés à ces sports

### 2<sup>e</sup> Niveau :

Centre de conditionnement physique ultra moderne

## Synthétique multisport extérieure

- Une (1) surface synthétique multisport extérieure avec piste d'athlétisme.

## Stratégie de partenariat et de financement

La stratégie de partenariat et de financement désirée est avec la Commission scolaire, les autorités municipales, provinciales et fédérales pour la construction et le financement du projet d'un centre d'excellence en sports de glace et d'une surface synthétique multi sports sur le site de l'École Polyvalente Nicolas-Gatineau.

Cette façon d'opérer est une méthode efficace pour le renouvellement et l'exploitation des infrastructures lorsqu'il permet d'améliorer l'accessibilité, la quantité et la continuité des services aux citoyens. Les principaux objectifs de Vision Multi Sports Outaouais sont de multiplier les projets d'infrastructures et d'augmenter l'investissement. Le dominateur commun du projet effectué est l'existence d'un contrat de longue durée (Bail emphyotique) entre la Commission scolaire des Draveurs et notre organisme Vision Multi Sports Outaouais qui précise les responsabilités, les critères de performance et anticipe toutes les éventualités.

Le financement du projet à l'étude est celui d'une combinaison du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, le programme F.I.M.R., ainsi que le partenariat privé.

## Le pourquoi d'un tel projet

Suite à la situation actuelle que vit la ville de Gatineau face au manque d'heures de glaces disponibles dans les différents secteurs de la grande ville, suite à la possibilité éventuelle d'une nouvelle vocation du Centre Robert Guertin, suite à la situation vieillissante de nos arénas (Beaudry, Masson-Angers, Robinson, etc.) et suite à la hausse des inscriptions sur le territoire de la grande ville de Gatineau au niveau du hockey mineur, patin artistique, patinage de vitesse et ringuette, soccer, football et surtout du nombre d'heures de glace louées à l'extérieure de la grande ville, nous croyons sincèrement qu'il y a place à un projet tel que définit par notre organisme Vision Multi Sports Outaouais.

## Nos attentes envers la Municipalité

La demande de notre organisme Vision Multi Sports Outaouais vis-à-vis la Ville de Gatineau se situe au niveau du support du projet dans son ensemble, ainsi qu'à un partenariat, lire entente de celle-ci vis-à-vis notre organisme Vision Multi Sports Outaouais a l'achat d'heures de glaces(3600) par année sur un contrat d'une durée minimale de (7) ans.

Le tout devant être appuyé par une lettre de résolution du conseil municipal de la Ville de Gatineau.

Suite à la présentation, M. Rousseau précise qu'il y avait une préoccupation à l'effet que le projet des deux glaces à la polyvalente ne vienne nuire au projet de l'aréna Robert-Guertin. Cependant, en termes de besoins, ce projet ne vise pas la même clientèle. Il répond à un manque d'heures, la clientèle est plus jeune et est associée également au programme sports-études, toutefois, la clientèle adulte sera en mesure d'utiliser le reste des heures libres.

Pour ce qui est du projet Robert-Guertin, la vocation première est commerciale. On veut faire de Robert-Guertin un amphithéâtre propice à des événements majeurs et la présentation des matchs des Olympiques.

Ce sont donc deux projets très différents. Le projet Robert-Guertin est en parti sur la glace. Le Service d'urbanisme est à analyser le tout. Il y aura des développements bientôt. Il y a aussi une préoccupation financière puisque l'on parle d'un projet d'environ 30 millions. Selon le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, Robert-Guertin n'était pas dans la priorité parce qu'il y a au Québec des arénas vétustes qui ont besoin d'investissements majeurs de la part du gouvernement et que Gatineau est en partie très loin sur la liste. Une grande réflexion est à faire.

Pour le projet 2 glaces, M. Rousseau souligne qu'il y a une très grande volonté politique des députés de la région et du MELS à réaliser ce projet. Il souligne une préoccupation de la participation de la Ville face à son implication dans le projet. Le Service recommande de faire l'achat d'heures de glace, cependant le conseil municipal aura à statuer. Le Service s'accorde que c'est un très beau projet, qu'il pourra répondre aux besoins des sports de glace face au manque d'heures et au projet de terrain synthétique.

M. Riopel demande si la Ville a vraiment besoin des 3 600 heures, est-ce que les besoins ont été quantifiés et est-ce que le tout correspond aux besoins réels?

M. Desjardins précise qu'une analyse a été faite en fonction des différents standards des fédérations, soit de hockey, de patinage artistique et de ringuette. Nous pouvons démontrer que si nous voulons atteindre ces standards, nous avons un manque à gagner qui se rapproche considérablement du nombre d'heures proposé. Cependant, nous devons analyser les besoins réels et voir à négocier le nombre d'heures souhaité.

M. Riopel s'interroge à combien une heure de glace est évaluée? M. Desjardins confirme le coût de 140 \$ de l'heure de glace.

M. De Sylva, pour sa part, est en accord avec le projet en autant que ce projet ne viendra pas nuire au projet du Centre sportif.

Deuxième crainte de M. De Sylva, la venue d'un terrain synthétique à Nicolas-Gatineau, et un peut-être à l'UQO. Cependant, ce dernier tient également à ce que le terrain au parc Ernest-Gaboury puisse en recevoir un également.

M. Desjardins pour sa part, fait part que des critères très précis font parti de l'analyse pour ce qui entoure l'aménagement des surfaces synthétiques sur les sites et aussi que les fédérations font de plus en plus de demandes et qu'il faut aussi tenir compte du financement disponible.

Mme Rollin se demande d'où vient toute la pression politique entourant ce projet et d'où viennent les sous.

M. Rousseau précise que le financement devrait provenir des différents programmes du FIMR, des différents gouvernements fédéral, provincial et municipal. Des rencontres doivent avoir encore lieu concernant le projet.

M. Pamerleau souligne que dans la région de l'Outaouais, au niveau sport et des infrastructures, que le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport a très peu investi dans l'Outaouais historiquement parlant à ce qui se passe ailleurs. Les écoles, les universités ont des infrastructures que nous n'avons pas dans notre région et qui sert pour la population. Si nous sommes capables via le MELS d'aller chercher de l'argent pour de l'infrastructure sportive, et bien bravo, car notre déficit est très élevé.

M. Cléments s'interroge à l'effet que des programmes du ministère peuvent être soumis dans le projet deux glaces, mais que pour le projet Guertin se situe très bas dans la liste.

M. Rousseau lui précise que le MELS se voit mal investir dans un amphithéâtre pour une équipe de junior majeur dont le projet soit vu comme un projet à caractère commercial alors qu'au Québec, d'autres amphithéâtres d'équipes de junior majeur sont vétustes.

M. Langevin s'interroge concernant le curling, est-ce que l'on veut mettre la glace de curling sur la glace d'arénas ou vice versa et quelles sont les conditions pour la réalisation du tout?

Concernant le dossier curling, les promoteurs n'ont pas élaboré. Ils se sont inspirés d'un projet à Boucherville. Lors des discussions, cet aspect n'a pas été développé pour l'instant. Cependant, en terme d'espace, ou d'achat de terrain supplémentaire, ceci pourrait se développer.

M. Langevin souligne l'importance de mettre en lien les personnes qui sont venues faire une présentation du dossier curling avec ces derniers.



## 6. ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

### Objectifs de la rencontre

- Diagnostic
- Démarche
- Niveau de service pour la gestion des terrains sportifs de soccer, de balle et de tennis
- Plan d'action
- Considérations financières

### Les faits

- Aucune politique officielle sur le sujet
- Différents niveaux de services selon les secteurs
- Inconstance dans la prestation de services
- Attentes élevées des utilisateurs
- Utilisation excessive et non autorisée des terrains de soccer
- Détérioration et vieillissement prématurés
- Problématiques lors de l'aménagement des nouveaux terrains
- Manque de ressources pour l'entretien
- Manque de formation des employés
- Besoin d'un protocole clair pour l'utilisation des terrains de soccer
- Ouverture trop hâtive ou fermeture trop tardive

### La démarche

- Formation d'un comité de travail
- Revue et analyse de la prestation de service actuelle
- Identification des attentes et des irritants
- Revue des meilleures pratiques et des normes
- Évaluation des ressources et des coûts
- Recommandations

### Niveau de service

- Nouveau programme d'entretien annuel harmonisé et basé sur les meilleures pratiques
- Enveloppe annuelle dédiée à la réfection
- Marquage des terrains de soccer dans le secteur de Masson-Angers par l'association locale
- Marquage des terrains de balle sur l'ensemble du territoire confié aux associations de baseball avec la fourniture du matériel nécessaire
- Conciergerie et cueillette des ordures lors de compétitions d'envergure (fins de semaine)
- Projet pilote de recyclage des contenants de plastique à 4 terrains de soccer

### Plan d'action

- Établissement d'un programme annuel de réhabilitation des infrastructures
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication
- Établissement d'un processus de communication efficace et durable entre les différents intervenants
- Allocation des ressources supplémentaires et formation des employés

### Considérations financières

• Ressources humaines et matérielles	• 228 500 \$
• Programme de réhabilitation et de réfection	• 59 500 \$
• Subvention – Ass.de soccer de M.-Angers	• 1 500 \$
• Conciergerie et matières résiduelles	• 10 000 \$
• Plan de communication	• 10 000 \$
• <b>Total des besoins annuels :</b>	• <b>310 000 \$</b>

Pour ce qui a trait aux terrains de tennis, M. Pilon souligne qu'il serait bien lorsque la saison est terminée, de voir à ce que l'on puisse enlever les poteaux afin de mieux protéger la surface des terrains.

M. Pamerleau souligne le beau travail. Il précise également qu'il y aurait lieu d'avoir un bon plan de communications afin de sensibiliser les citoyens et d'utiliser également le Programme culture et loisirs.

Il est souligné également que certains citoyens utilisent les terrains de soccer pour jouer au golf. M. Riopel s'interroge s'il y a des pancartes où l'on annonce des pénalités si les terrains sont utilisés hors contexte ou en dehors des heures normales, ou des règlements à la Ville.

M. Desjardins nous mentionne que non pour l'instant, cependant il faudra soulever le point, voir à une signalisation. L'affichage fait parti de la démarche afin de positionner nos terrains d'excellence.

M. De Sylva souligne qu'un règlement existe pour une personne qui s'y promène avec un animal.

M. Langevin, pour sa part, souligne que le tout devrait être analysé avant d'interdire les terrains publics de la Ville aux citoyens. Il suggère d'identifier les activités prohibées sur les terrains.

M. Rousseau souligne que le Service va regarder le tout.

M. Pamerleau souligne qu'il faut faire une réflexion afin de ne pas endommager les terrains de la ville. D'avoir une approche pro-active et faire de la sensibilisation auprès des citoyens.

## **7. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE NOVEMBRE 2007**

M<sup>me</sup> Farrell nous fait part des demandes du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, dont l'analyse a été faite au mois de novembre 2007.

**CL SVC-2008-05**

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE DU MOIS DE NOVEMBRE 2007**

Il est proposé par Denis Tassé  
Appuyé par Luc Pelchat

D'approuver le rapport du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, projet d'événements collectifs, analyse du mois de novembre 2007.

**Adoptée.**

## **8. CHEVALIERS DE COLOMB – DEMANDE**

Une demande avait été déposée, en octobre dernier, par les Chevaliers de Colomb afin d'être publié dans le Programme culture et loisirs. Le dossier a été traité par le Centre de services de Hull et le dossier est réglé.

\* **M. Denis Tassé quitte la rencontre à 19 h 45.**

## **9. JEUX DU QUÉBEC**

M. Rousseau fait un retour sur le dossier des Jeux du Québec, été 2010. Depuis la dernière rencontre de la Commission, Gatineau a été élue l'hôte des Jeux en 2010.

Une présentation sera faite sous peu au conseil municipal relativement à l'impact de l'arrivée des Jeux au niveau des Services municipaux pour les trois prochaines années. Cette dernière aura à signer un protocole d'entente avec Sports-Québec rendant la Ville responsable et imputable du comité organisateur et aussi responsable de la nomination du président du comité organisateur. Le Cabinet du Maire doit nommer la personne sous peu.

La prochaine étape que le Service des loisirs aura à faire, sera de s'assurer d'enregistrer la Corporation ainsi que faire connaître les règlements généraux. La Ville et les Services municipaux devront également s'impliquer, s'assurer d'identifier un lieu où sera logé le bureau du comité organisateur dans nos édifices et de préparer la première rencontre de constitution de la Corporation. Par la suite, le Service des loisirs se dégagera en grande partie et ce sont les permanents qui seront engagés par le comité organisateur, qui assureront la poursuite du dossier.

À la rencontre de constitution et de la nomination d'un directeur général, le Module culture et loisirs fera un prêt de trois ressources qui vont quitter le Module et qui travailleront pour le comité organisateur. Une rencontre aura lieu dans les prochains jours avec le Cabinet du maire pour regarder les impacts. La première réunion de constitution de la Corporation devrait se faire en février et la signature d'un protocole avec Sports-Québec devrait se faire vers la fin du mois de février, par la suite le tout sera enclenché jusqu'en 2010 et le dossier sera de la responsabilité de la Corporation qui sera l'intermédiaire entre Sports-Québec et la Ville.

M. Pamerleau, un peu comme le complexe sportif, souhaite qu'à toute les rencontres de la Commission, que les membres soient informés et qu'il y ait un point à l'ordre du jour « Jeux du Québec », afin de suivre l'évolution du dossier.

M. Pilon a participé avec M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, M. Simon Rousseau ainsi que M. Bureau à une réunion en décembre à Sports-Québec dans le cadre du 35<sup>e</sup> gala sportif. M. Rousseau souligne que Sports-Québec a fait un retour sur la candidature. La différence relevée avec les autres villes était que nous n'avions pas de grandes faiblesses, nous avons obtenu des points sur l'ensemble du projet et le pointage a été très serré avec Shawinigan.

M<sup>me</sup> Grenier souligne que plusieurs villes ont fait la demande de partager leur rapport de candidature, elle parle entre autres des villes de Rivière-du-Loup et Shawinigan. Ces dernières se demandent si la Ville de Gatineau veut partager son rapport d'évaluation afin de voir les points forts et voir comment ils pourraient apporter des correctifs à leur cahier. Ces deux villes ont échangé leur rapport et le plus convoité est bien sur celui de Gatineau.

M. Rousseau, pour sa part, mentionne que Sport-Québec n'est pas nécessairement en accord avec cette façon de faire. M. Pilon souligne que Gatineau est la quatrième ville au Québec et que comparativement avec Rivière-du-Loup et Shawinigan il est plus difficile de faire des comparaisons. Il souligne les points importants : transport, mobilisation, communications (journaux et médias), sondage, hébergement, et l'engagement financier.

M<sup>me</sup> Hélène Rollin tient à faire une mention de félicitations, au nom de la Commission, au comité de mise en candidature et toutes les personnes qui de prêt et de loin ont travaillé au succès de ce dossier.

## **10. CADRE DE SOUTIEN**

M. Rousseau fait un retour sur le dossier « Cadre de soutien » qui avait été présenté à la Commission. Il avait été proposé quelques ajustements au niveau du statu quo par les membres de la Commission et il avait été recommandé de passer un message de réduction dès 2008. M. Rousseau souligne que la présentation a eu lieu au comité plénier.

M. Gacem souligne que suite à la recommandation de la Commission, le comité plénier a entériné en grande partie la recommandation de la Commission, sauf ce qui touche la réduction pour l'année 2008 de 10 %. Il a été convenu de ne pas appliquer le taux de 10 % la première année, mais d'étaler sur une période de cinq ans, à un taux de 0 % pour 2008 et d'un taux de 25 % pour les quatre années suivantes.

Par la suite, une rencontre a eu lieu avec les organismes, les 21 et 22 novembre 2007 (secteur Est et Ouest), afin de leur expliquer le processus de transition. Les personnes présentes ont manifesté qu'ils appréciaient grandement le processus de transition proposé par le comité plénier. Ils ont trouvé très respectueux la façon de faire et ainsi que l'approche du cadre de soutien.

Pour résumé, l'équipe de travail est à finaliser le cadre de soutien, le tout devrait se faire vers la fin du mois de mars : sept programmes seront disponibles au cadre de soutien. Pour 2008, les subventions seront les mêmes que pour l'année 2007, par la suite des réductions de 25 % s'appliqueront dès 2009 et dès 2012, tous seront sur le même pied d'égalité.

Dans les sept programmes, soit les volets Programme de soutien aux projets particuliers et Programme de soutien aux événements seront prêts prochainement. Il pourront aussitôt donc démarrer afin d'aider les organismes dès 2008.

M. Pilon souligne qu'il y a eu un très gros travail de fait concernant ce dossier et il félicite l'équipe.

## **11. CENTRE SPORTIF**

M. Rousseau fait une mise à jour du dossier. L'échéancier est respecté. Le 31 janvier prochain sera la fermeture de l'appel d'offres. Au mois de février, il y aura l'analyse de toutes les soumissions reçues. Le 18 mars 2008, présentation au comité plénier, recommandation et adoption du soumissionnaire retenu.

Par la suite, dès que le terrain sera disponible, le soumissionnaire retenu pourrait commencer les travaux. L'échéancier final est le mois d'août 2009.

Plusieurs ententes restent à être finaliser avec le Cegep et la STO : échange de terrains, prêt de services, etc.

## **12. KINEXSPORT**

Suite à la présentation de M. Bergevin à la Commission, concernant la fermeture de Kinexsport, M. Rousseau désire informer les membres de la Commission qu'une présentation sera faite au comité plénier afin de présenter trois options et les membres du comité plénier auront à statuer sur le dossier.

Les trois recommandations sont :

1. Recommandation du remboursement du cautionnement de 91 000 \$
2. Recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire 12 septembre 2007, soit de payer le cautionnement, le syndic de faillite, les déductions à la source, les cotisations CSST, le tout pour un montant de 120 000 \$
3. Tout payer : cautionnement, intérêt, embauche d'un syndic, déduction, cotisations, créanciers en souffrance pour un montant de 22 000 \$ et le Centre de financement Desjardins au montant de 16 000 \$, le tout pour un total de 160 000 \$.

Lors de la prochaine commission du 23 janvier, M. Bergevin viendra faire rapport de la recommandation retenue de la part du comité plénier aux membres de la Commission.

\* **À 20 h 25, Mme Hélène Rollin quitte la rencontre.**

## 12. VOLLEYBALL CANADA

M. Rousseau nous fait la présentation suivante concernant le dossier Volleyball Canada. Le tout sera présenté au prochain comité plénier pour :

### Candidature de la Ville de Gatineau pour le Centre d'entraînement permanent de l'équipe nationale masculine de Volleyball Canada

#### Objectif

Informer les membres des exigences de Volleyball Canada pour accueillir le Centre d'entraînement national pour l'équipe nationale masculine de Volleyball Canada

#### Historique

- 28 février, rencontre exploratoire avec les représentants de Volleyball Canada
- Trois rencontres de travail sont programmées : 29 août, 14 septembre et 16 octobre 2007
- Par la suite le SLSVC octroie un mandat d'analyse à deux consultantes
- Le dépôt de la candidature doit se faire pour le 18 janvier 2008 (*dépôt repoussé au 25 février 2008*)

#### Faits

- Le site d'entraînement actuel est à Winnipeg depuis 1997
- L'équipe masculine génère de 10 à 12 événements majeurs par année
- Les retombées économiques sont évaluées à 2 millions par année
- Volleyball Canada offre aux villes canadiennes l'opportunité d'accueillir le site d'entraînement des équipes nationales en 2009
- La Fédération québécoise de Volleyball et le MELS sont des partenaires importants à ce projet

#### Nos objectifs

- Une occasion unique de bénéficier des retombées liées à la présence d'un Centre national d'entraînement d'une discipline olympique
- Un effet de levier et de fierté dans la communauté et un outil de rayonnement international, national, régional et local
- Une composante importante pour le développement du sport à Gatineau

#### Les gains pour la Ville

- Visibilité et rayonnement
- Fierté
- Développement de l'excellence
- Retombées économiques importantes
- Formation pour les arbitres, entraîneurs et équipes de la région
- Positionnement de Gatineau comme destination des compétitions sportives de haut niveau

#### L'Excellence à Gatineau

- L'excellence s'inscrit dans un continuum pour développer la pratique du sport
- Le volley-ball est un des sports ayant le plus de participants, se classant deuxième au monde derrière le soccer
- La Politique LSPA cherche à soutenir le développement de l'excellence
- Le Centre sportif dispose de tous les équipements pouvant accueillir ce niveau de pratique

<b>Implication de la ville de Gatineau</b>	<b>Valeurs \$ ou équivalence</b>
Salle de réunion	3 000 \$ / année
Plateaux sportifs pour entraînements (2,5 heures / jour)	26 000 \$ / année
Accès la salle de musculation du centre sportif	5 000 \$ / année
Espace à bureaux et espace d'entreposage au Centre sportif (1 200 pieds <sup>2</sup> )	18 000 \$ / année
4 journées d'événements au centre sportif annuellement	4 000 \$ / année
2 journées d'événement au Centre Robert Guertin	14 000 \$ / année
Une commandite financière annuelle	15 000 \$ / année
Achat de billets pour les parties ou compétitions à Gatineau	15 000 \$ / année
Total de l'implication :    En services	70 000 \$ / année
En argent	30 000 \$ / année

#### Échéancier

Présentation au comité plénier	Janvier 2008
Résolution du conseil municipal	Janvier 2008
Dépôt de la candidature	15 février 2008
Sélection de la Ville d'accueil	Août 2008
Accueil du Centre d'entraînement	Mai 2009

#### Recommandation

Approuver le dépôt de la candidature de la Ville de Gatineau pour l'accueil du centre national d'entraînement pour l'équipe nationale de Volleyball masculin du Canada pour les années 2009-2010-2011-2012.

#### CL SVC-2008-06

#### **APPUI - CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT PERMANENT DE L'ÉQUIPE NATIONALE MASCULINE DE VOLLEYBALL CANADA**

Il est proposé par Joseph De Sylva  
Appuyé par Denis Langevin

De proposer au conseil municipal d'approuver le dépôt de la candidature de la Ville de Gatineau pour l'accueil du centre national d'entraînement pour l'équipe nationale de Volleyball masculin du Canada pour les années 2009-2010-2011-2012.

**Adoptée.**

14. **VARIA**

14.1 **Calendrier des séances de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour l'année 2008**

Un calendrier est proposé pour les rencontres de la Commission des loisirs pour l'année 2008. Tous s'accordent avec le tout.

**CL SVC-2008-07**

**APPROBATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE POUR L'ANNÉE 2008**

Il est proposé par Patrick Riopel  
Appuyé par Denis Langevin

D'accepter le calendrier des rencontres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour l'année 2008, soit :

<b>MOIS</b>	<b>DATE (mercredi)</b>	<b>ENDROIT</b>
Janvier	23	Salle des comités – Maison du Citoyen
Février	27	Salle des comités – Maison du Citoyen
Avril	9	Salle des comités – Maison du Citoyen
Mai	14	Salle des comités – Maison du Citoyen
Juin	11	Salle des comités – Maison du Citoyen
Septembre	17	Salle des comités – Maison du Citoyen
Octobre	29	Salle des comités – Maison du Citoyen
Novembre	26	Salle des comités – Maison du Citoyen

**Adoptée.**

14.2 **Gala Sports-Québec**

M. Pilon souligne que des discussions ont eu lieu avec Mérite Hullois et d'autres groupes pour faire un grand gala à Gatineau en s'inspirant du Gala Sports-Québec afin de souligner le travail de nos athlètes dans notre région. L'idée est de faire de cet événement un événement majeur annuel dès 2009.

M<sup>me</sup> Grenier pour sa part, précise que Sport Loisir Outaouais a déjà commencé un travail dans ce sens et elle souligne que ce gala devrait être un événement majeur régional.

M. De Sylva souligne qu'il serait bien d'inviter tous les organismes afin d'en discuter.

M. Rousseau précise que le Service a ce dossier à son plan d'action et qu'une équipe de travail doit rencontrer les intervenants pour avoir leurs commentaires et revenir à la table et mettre en commun les idées.

### **14.3 COMMISSION SANS PAPIER**

Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire désire faire sa part au niveau de l'environnement et d'en arriver à une rencontre de la Commission sans papier. Nous avons entrepris des démarches avec le Service d'informatique afin de donner un accès aux membres de la Commission.

Cependant, si la rencontre se fait dans une autre salle, le format papier sera transmis aux membres.

Dès février, une procédure parviendra aux membres de la Commission afin de les familiariser avec le tout.

### **15. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION**

#### **15.1 Lettre – M. Patrick Riopel**

Suite à une demande de l'Association québécoise des retraités(es) des secteurs public et parapublic, une correspondance qui leur a été adressée est déposée à titre informatif.

### **16. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**CLSVC-2008-08**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 20 h 55.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**